

## Moins cher, le transport par camion?!

Faux! Les transporteurs routiers ne payent pas les coûts indirects: détérioration des routes, effets sur l'environnement et la santé, accidents, catastrophes comme celle du Tunnel du Mont Blanc... Le transport routier est même directement subventionné: investissement public pour la route et détaxation du gas-oil. Il est urgent de renforcer le contrôle des sociétés de transport routier pour faire respecter le droit du travail et répercuter les coûts réels du transport sur le prix des marchandises.

## L'argent public: pour le rail, pas pour les autoroutes

80 % du fret en France transite par la route. Le fret ferroviaire a baissé de plus de 6 % depuis le début de l'année 2001. Les experts parient sur un doublement du transport de marchandises, en France à l'horizon 2015.

La sous-tarifcation actuelle et les conditions de travail indécentes des chauffeurs sont à l'origine des nouvelles pratiques du monde industriel: les «flux tendus» ou le «zéro stock». Le stock est ainsi transféré sur la route, tandis que le tiers des camions circulent à vide!

Les Verts demandent que l'État cesse de subventionner la construction des autoroutes pour consacrer tous ces moyens aux infrastructures ferroviaires. Une part de la taxe sur les carburants y sera consacrée.

Comme en Suisse et en Autriche, la traversée des Alpes, des Pyrénées et des Vosges devra être définitivement interdite aux camions. Des traversées ferroviaires devront être aménagées dans le cadre d'un plan de développement européen du ferroutage et du transport combiné.

*En 2002, tous les politiques vous promettent la Lune. Avec les Verts, je vous propose de garder les pieds sur Terre. Ensemble, mobilisons-nous pour que l'écologie soit au cœur de la campagne présidentielle et de la campagne législative.*

Pour faire campagne avec nous, prenez contact avec:  
Campagne présidentielle de Noël Mamère,

27 rue Mélingue - 75019 - Paris

Tel: 01 53 19 83 00

Email: [noel@noelmamere.eu.org](mailto:noel@noelmamere.eu.org)

<http://www.noelmamere.eu.org/>

# De l'air pour nos poumons

Noël Mamère  Le candidat de l'écologie

[Création: Thierry Palau] [Impression: Artesienne/Liévin (62)] [Crédit photo: image Bank]

CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE 2002

# Noël Mamère les pieds sur Terre



À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, Les Verts vous invitent à faire le choix de la vie. Affirmons ensemble, haut et fort, notre préférence pour un modèle de développement durable et solidaire. La folle spirale des transports est la principale responsable des émissions de gaz à effet de serre et de polluants dangereux qui provoquent des changements climatiques, des pluies acides et empoisonnent l'air que nous respirons. La politique productiviste des transports menée depuis plusieurs décennies est une impasse. Elle menace gravement notre santé et notre qualité de vie.

## Pollution de l'air : notre santé en danger

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, « trois millions de personnes meurent chaque année sous l'effet de la pollution atmosphérique, soit 5 % des 55 millions de décès annuels dans le monde ».

En France, l'asthme et les maladies respiratoires (bronchiolites) font de plus en plus de victimes notamment parmi les enfants et les personnes âgées.

À Paris, une augmentation de 8 % de la mortalité est due à des problèmes respiratoires engendrés notamment par les pics d'oxydes d'azote, provenant à 51 % des rejets des voitures.

## Transports : faites le plein de nuisances

Avec l'explosion des modes de transports motorisés, les nuisances deviennent insupportables : pollution de l'air, bruit de la route et des avions, accidents, embouteillage du réseau routier et des aéroports, pollution des sols et des eaux, pluies acides sur les forêts, mise en péril des productions agricoles de qualité, destruction des espaces naturels fragiles et des paysages...

## Effet de serre ça chauffe pour la planète !

Tous les scientifiques dénoncent les conséquences à venir de l'augmentation de l'effet de serre : à l'horizon 2100, la température moyenne de la planète devrait augmenter de 1 à 4 °C, le niveau des mers monter de 35 à 95 cm et les catastrophes climatiques devenir plus fréquentes.

Aujourd'hui, la preuve est faite : la part des transports dans l'émission de gaz à effet de serre est prépondérante (24 % des émissions de l'Union européenne) et ne cesse de croître.

Dans le cadre du Protocole de Kyoto et grâce à l'action de Dominique Voynet, puis d'Yves Cochet au ministère de l'environnement, la France s'est engagée à ramener en 2008-2012 ses émissions de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990.

## Non au troisième aéroport !

Les projets de nouveaux aéroports à Chaulnes (bassin parisien) ou à Nantes (Loire Atlantique) doivent être abandonnés. La mise en réseau des aéroports existants par liaisons ferroviaires rapides permettra de répondre plus efficacement aux besoins réels. Des mesures fiscales et réglementaires viseront à freiner la croissance du trafic aérien.

## Oui au transport maritime !

Le transport par mer et par voie d'eau est le plus économe en énergie et le plus adapté pour les longues distances. Pour éviter les naufrages et les catastrophes, des gardes côtes européens seront chargés de contrôler systématiquement tous les navires pénétrant dans les eaux territoriales européennes (respect du droit du travail et des normes de sécurité).

## Pour des déplacements choisis et non subis

La réorganisation du secteur des transports doit être au cœur de toute politique de développement durable. Des solutions existent et sont d'ores et déjà mises en œuvre dans certains pays :

- 🗨️ Priorité aux modes de transport les plus économes en énergie, en espace, en paysages et en vies humaines, et respectueux de la nature,
- 🗨️ Instauration d'une véritable complémentarité entre les modes de déplacement en privilégiant les transports en commun et les vélos, rollers...
- 🗨️ Gratuité des transports en commun pour les chômeurs et précaires et création d'un « Chèque transport » pour les utilisateurs du vélo ou des transports en commun pour le trajet domicile-travail,
- 🗨️ Réduction des besoins de déplacements par une nouvelle politique d'urbanisme favorisant la mixité urbaine, la proximité domicile-travail-commerces...

## DES MESURES POUR UN AIR PUR

- 🗨️ Ratification et application immédiate par tous les pays de l'Union européenne du protocole de Kyoto de lutte contre les changements climatiques,
- 🗨️ Renouvellement de tous les moteurs polluants en 5 ans grâce à une aide aux propriétaires des véhicules de plus de 10 ans ou 150 000 km,
- 🗨️ Application du principe pollueur-payeur : taxation du gasoil et du kérosène au même niveau que l'essence pour en finir avec la sous-tarifcation du transport routier et aérien,
- 🗨️ Instauration dans le code pénal du « délit général de pollution de l'air » en complément de l'inscription dans la Constitution du « droit à un environnement sain ».